



CONFERENCE TECHNIQUE
30 septembre 2010
Auditorium Maison de l'Habitat

16h20 – Dispositif des Certificats d'Economie d'Energie (CEE)

Sylvain AVRIL, Aduhme

Sébastien RIERA, Ville de Clermont-Ferrand



Sommaire

- Présentation du dispositif
- Evolutions sur la deuxième période
- Les CEE au service d'un projet de maîtrise de l'énergie

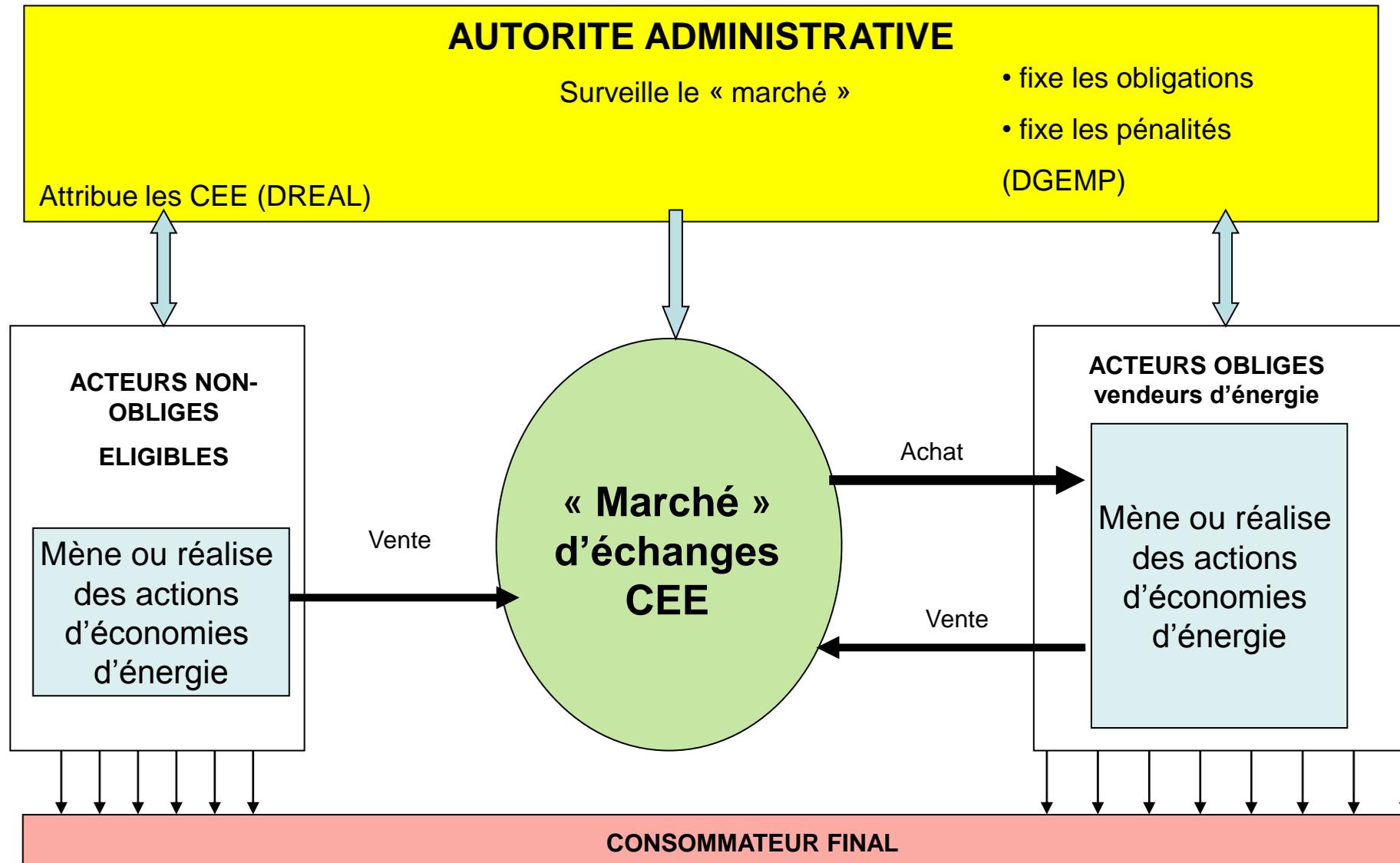
Certificats d'économie d'énergies

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Contexte

- Loi de programme fixant les orientations de la politique énergétique du 13 juillet 2005
- Travailler sur les gisements existants, importants mais **diffus**
- Mobilisation des acteurs du marché de l'énergie (vendeur → promoteur des économies)
- Exemples européens (GB, Italie)

Le dispositif



Valeurs clés

- Objectif national d'économies d'énergie :
 - 54 TWh cumac – période 2006-2009
 - 345 TWh cumac – période 2011-2013

cumulé actualisé sur la durée de vie du produit / service
- Seuil d'éligibilité d'une action :
 - 1 million de kWh cumac <-> 1CEE
- Des opérations standardisées

Les obligations

- Les « obligés » reçoivent une obligation d'économies d'énergie finale
 - issue de la répartition de l'objectif national
 - répartition par énergie, puis au prorata des ventes de chaque obligé au secteur résidentiel et tertiaire
 - système de déclaration et ajustements annuels pour tenir compte des variations du marché

Remplir ses obligations

- Réalisation de l'obligation :
 - sur la globalité de la période (3 ans)
- Trois voies possibles:
 - en CEE pour des économies d'énergie réalisées sur leur propre patrimoine ou **chez des tiers (particuliers, collectivité...)**
 - en CEE achetés à d'autres acteurs
 - en dernier recours, pénalité libératoire (0,02 €/kWh)

Certificats d'économie d'énergies

EVOLUTIONS SUR LA DEUXIÈME PÉRIODE

Evolutions pour la deuxième période (2011 – 2013)

- Les acteurs obligés
 - Ajout des vendeurs de carburant
- Les acteurs éligibles
 - Retrait des entreprises
- Regroupement possible
- Le seuil
 - Introduction d'un seuil de ventes annuelles pour les « fioulistes »
- Les fiches
 - Révision et des fiches « opérations standardisées » et ajout de nouvelles
 - Simplification des fiches
- programmes d'information, de formation et d'innovation en faveur de la maîtrise de la demande énergétique

Certificats d'économie d'énergies

LES CEE AU SERVICE D'UN PROJET DE MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

Les CEE au service d'un projet de maîtrise de l'énergie

- Faire au préalable une identification et une évaluation des gisements
 - Analyser l'existant
 - Détecter de manière exhaustive les gisements d'économies d'énergie accessibles
 - Rechercher les solutions les plus adaptées pour les atteindre

Les CEE au service d'un projet de maîtrise de l'énergie

- Comment valoriser les CEE ?
 - Obtention de CEE en nom propre et valorisation après investissement (vente)ou
 - Recherche d'un partenariat en amont de l'investissement

Les CEE au service d'un projet de maîtrise de l'énergie

- Comment déposer un dossier ?
 - Où déposer, dans quels délais ?
 - Quel contenu du dossier ?
 - Comment s'inscrire au registre ?

Les CEE au service d'un projet de maîtrise de l'énergie

- Comment vendre les CEE ?
 - Quelles valeurs des CEE en fonction des actions ?
 - Quand vendre les CEE ?
 - A qui vendre les CEE ?

Retour d'expérience

- Ville de Clermont-Ferrand :
 - Sébastien RIERA, ingénieur énergie



CEE à Clermont-Ferrand

Ou un potentiel de financement important...

Méthodologie adoptée:

- Dépôt en propre des dossiers depuis 2008
- Recensement des opérations standardisées les plus pertinentes et représentatives des activités des services techniques.
- Validation politique de la démarche de valorisation des actions et de l'utilisation des fonds éventuellement récupérés

Le dépôt en propre

1) Identifier les actions de MDE « diffuses »:

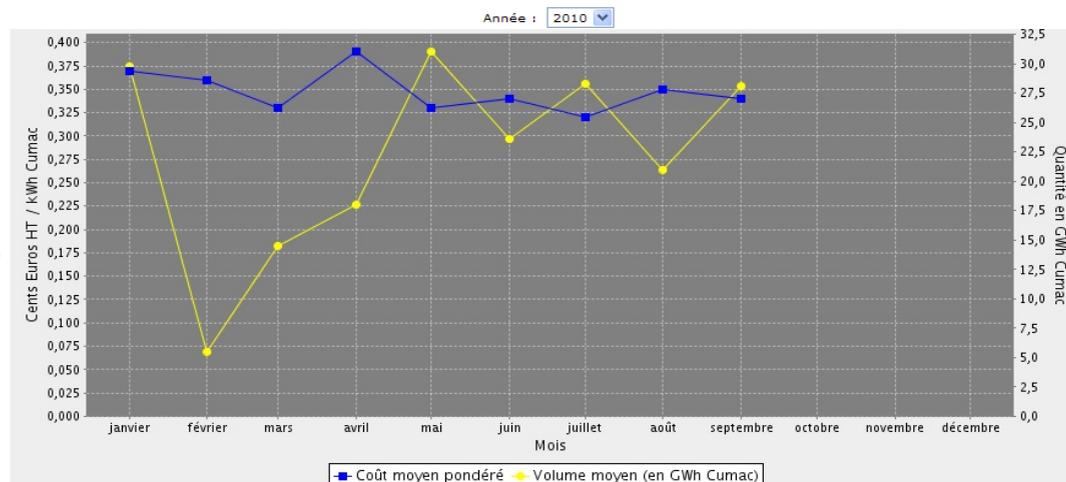
- Par service, par activité selon les [fiches standards](#)
- Création de fiches standards internes simplifiées pour diffusion auprès des services et coordination des informations pour montage du dossier auprès d'une seule personne (au niveau de la direction des services techniques);

2) Récupérer les informations :

- Récupération des fiches internes après réalisation des actions
- Validation des dossiers (fond et forme) avec la DREAL avant dépôt officiel

3) Le suivi EMMY

- Inscription au registre
- Négociations avec acheteurs



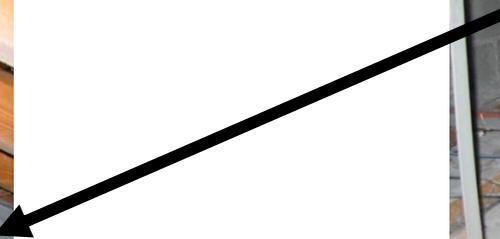
Quels dossiers, quels résultats?

| Opération | Période de réalisation | Montant CEE MWh cumac |
|------------------------------|------------------------|--------------------------|
| Isolation de combles | Été 2008 | 26 000 |
| Modernisation de chaufferies | Été 2008 | 7 800 |
| Remplacement de menuiseries | Été 2009 | 2 000 |
| Isolation de combles | Été 2009 | 9 200 |
| Modernisation de chaufferies | 2006 à 2008 (DSP) | 56 000 |
| Isolation de combles | Été 2010 | 14 000 |
| Modernisation chaufferies | Été 2010 | 16 000 |
| Isolation toitures terrasses | Été 2010 | 3 000 |
| | | |
| Total à fin 2010 | | 134 000 |

dont 33 000 en cours

Soit au « prix du marché » environ **400 000 €**

Quelques photos



La valorisation

- Valorisation de gré à gré
- Valorisation sur le marché – Emmy.fr
- Valorisation par des agences de trading (CetiNergy, Amsterdam Capital Trading, ...)

Merci de votre attention

